Les relations Occident-Afrique à la croisée des chemins

Emmanuel Neretse
23 février 2023

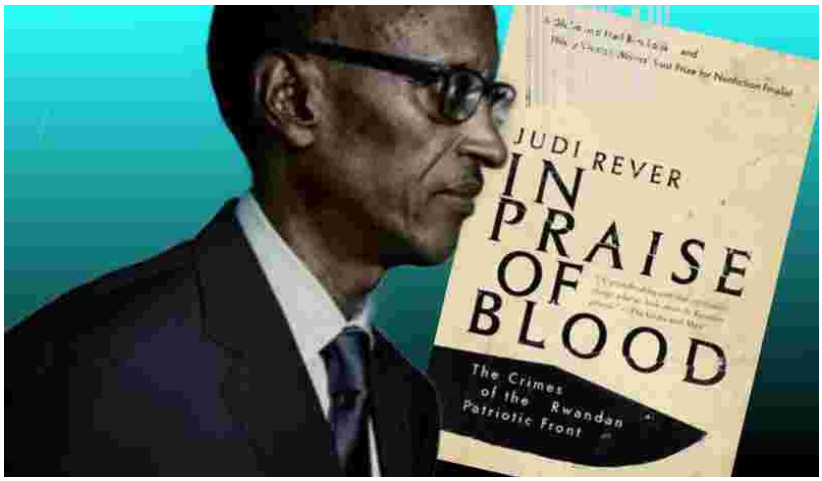

Le cas Paul Kagame du Rwanda. Une des causes de la perte de toute crédibilité par l'Occident en Afrique.

Introduction

Dans la guerre froide qui ne dit pas son nom et à laquelle est plongé le Monde depuis un an, un des deux camps à savoir l'Occident tout en clamant que l'autre, à savoir la Russie, doit et va bientôt être défaite, semble visiblement perdre de jour en jour de crédibilité chez les peuples du continent africain, pourtant censé être totalement assujetti depuis la fin de la première guerre froide en 1989.

Nous allons tenter de comprendre ce paradoxe d'après lequel une super-puissance qui entend dominer le Monde et sévir contre quiconque tenterait de lui résister, nous parlons de l'Occident (Etats-Unis d'Amérique et les pays d'Europe sous leur bouclier militaire qu'est l'OTAN), puisse être ridicule et sans la moindre crédibilité en face des peuples du continent le plus faible qu'est l'Afrique.

Pour ce faire, nous nous servirons du cas de Paul Kagame du Rwanda. Nous allons relater quelques faits réels et chaque fois les faire suivre de leurs interprétations par l'Occident et la version qu'il impose à l'opinion africaine et du monde comme "parole d'évangile".

Premier fait réel

Invasion du Rwanda par les éléments Tutsi de l'Armée régulière de l'Ouganda le 01 octobre 1990.

L'on s'en souvient : au matin du 01 octobre 1990, les unités de l'armée de l'Ouganda lourdement armées dont la première vague totalisait un effectif entre 2000 et 3000 hommes, sous le commandement d'un officier Général alors vice-ministre de la Défense de ce pays, envahissaient le Rwanda par le poste frontalier de Kagitumba à l'extrême nord-Est du pays.

Au départ, dans sa réplique aux accusations du gouvernement rwandais, Yoweri Museveni avança que les tutsi de son armée regroupés dans le FPR avaient volé du matériel, des

véhicules et des armes du gouvernement ougandais qu'ils ont utilisé pour lancer leur première attaque. Quelles que soient les justifications fallacieuses de Museveni, cette invasion d'un pays souverain par un autre et tous les deux membres de l'ONU, violait de façon flagrante le droit international.

Ainsi, rien qu'en vertu de la résolution 375 (IV) de l'Assemblée générale des Nations unies, « tout État *a le devoir d'empêcher que des activités s'organisent sur son territoire en vue de fomenter la guerre civile sur le territoire d'un autre État et d'empêcher que des activités ne s'organisent sur son territoire en vue de la fomenter* ». (ONU, Déclaration sur les droits et les devoirs des États, Résolution 375 (IV) du 6 décembre 1949).

Présentation et version imposée à l'opinion par la communauté Internationale donc l'Occident.

La communauté internationale, c'est-à-dire l'Occident, allait inaugurer sa série de prises de position et de déclarations scandaleuses en ce qui concerne cette guerre qui allait durer des décennies car elle se prolonge encore. Ainsi, l'ONU, à travers son HCR, la voix la plus autorisée dans une telle situation, décréta que "les éléments tutsi de l'armée régulière de l'Ouganda qui venaient d'envahir le Rwanda, étaient des descendants des réfugiés tutsi rwandais et qui donc avaient droit de rentrer dans le pays de leurs ancêtres, les armes à la main!".
Une première, et qui contredisait l'essence même et la raison d'être du HCR. Mais cette version fut imposée à l'opinion à commencer par le pauvre et faible Rwanda agressé qui devait donc se soumettre aux désidérata des conquérants, le couteau sur la gorge, mais sans jamais les satisfaire. On connaît la suite.

Deuxième fait réel

Création d'un Tribunal Pénal International pour le Rwanda
Après la conquête militaire du pays par le FPR et l'installation de son pouvoir à Kigali en juillet 1994, l'ONU décida, dans la foulée, de créer un Tribunal Pénal International pour ce pays (TPIR). Ce tribunal fut créé par la résolution n° 955 du 08 novembre 1994 par le Conseil de sécurité de l'ONU. Il reçut un mandat clair et bien défini à savoir : enquêter sur les crimes de guerre et crimes contre l'Humanité commis au Rwanda entre le 01 janvier et le 31 décembre 1994 afin de traduire en justice leurs auteurs.

D'aucuns ont alors cru qu'enfin la communauté internationale allait donner justice à toutes les victimes de la tragédie rwandaise, ce qui serait une bonne base pour un nouveau départ dans la coexistence pacifique des communautés Hutu, Tutsi et Twa au Rwanda comme il en était le cas avant l'invasion des éléments tutsi de l'armée de l'Ouganda en 1990.

Interprétation du mandat du TPIR et version imposée à l'opinion par l'Occident
Mais dès le début des travaux de ce tribunal, les observateurs furent abasourdis par l'interprétation que ses juges et surtout ses procureurs successifs donnaient du mandat de ce tribunal.

Une des procureurs fut directement sommée de ne pas enquêter sur certains crimes. Une autre, qui tentait de résister à ce dictat, fut purement et simplement limogée. Enfin un seul osa déclarer et sans être démenti par la Cour, que le mandat du TPIR était d'enquêter sur les crimes commis entre le 01 janvier et le 31 décembre 1994 mais « moins les dates du 06 avril et du 05 juin 1994! ».
Quand on sait ce qui s'est passé à l'aéroport de Kigali-Kanombe le 06 avril (assassinat de deux chefs d'Etat hutu et leurs suites) et à Gakurazo (assassinats de douze ecclésiastiques catholiques dont trois évêques, l'on comprend pourquoi ces dates ont été rayées du calendrier de l'année 1994 par le TPIR.

Pourtant et curieusement, le même TPIR a jugé et continue de juger des faits qui, non seulement ne sont pas constitutifs de crimes, mais surtout qui échappent à sa compétence temporelle, car remontant d'avant le 01 janvier 1994. C'est les cas de ceux qui ont été jugés par le TPIR ou qui sont actuellement jugés par son Mécanisme résiduel, comme Félicien Kabuga, pour "avoir acquis des actions dans une société commerciale spécialisée dans les médias, en avril 1993 à sa création''. Cette Société commerciale s'appelait RTLM s.a. Même les juristes les plus éminents y perdent leur latin!

Après cela, comment accorder la moindre crédibilité à ce TPIR et considérer les jugements qu'il a rendus comme équitables?

Troisième fait réel

Déclarer le Rwanda de Kagame comme le pays le plus sûr et stable de la région et même de toute l'Afrique

Les grands médias occidentaux, les organismes financiers et commerciaux dominant en Occident et même certains gouvernements de ces pays, ne ratent aucune occasion pour ressasser que"*le Rwanda de Kagame serait le pays le plus sûr et le plus stable de la région, de l'Afrique et même du Monde!"*

Les critères d'attribution de cette note tels que présentés par cet Occident sont brandis à tout bout de champ mais ne résistent pas à la moindre analyse logique. Ainsi les médias et les décideurs politiques de l'Occident prêchent que:
– les rues de la capitale Kigali sont propres et qu'on n'y voit jamais traîner des pauvres, des mendiants ni même des marchands ambulants comme on en voit ailleurs dans les villes africaines
– qu'au Rwanda de Kagame, il n'y a jamais de manifestations de protestation contre le régime Kagame qui paralyseraient les activités lucratives comme ailleurs en Afrique,
– que les élections au Rwanda se passent dans le calme et sans contestation des résultats. Et qu'en plus, le président y est élu chaque fois à plus de 98 % des voix depuis près de 30 ans.

L'incohérence et le ridicule de cette appréciation de l'Occident sur le Rwanda de Kagame

Si les puissances occidentales étaient cohérentes, elles attribuerait cette note de "premier de classe" non pas à Paul Kagame mais bien à Kim Jong Un fils de lL de Corée du Nord.

En effet:
– toute la grande ville de Pyongyang est plus propre et débarrassée des miséreux ambulants plus que le minuscule coin de Kigali (plateau de Nyarugenge, Kacyiru, Kimuhurura, Remera exclusivement) dans lequel ces occidentaux sont autorisés à fréquenter ou à vivre pour ne pas croiser les rwandais pauvres et surtout hutu car chassés de ces quartiers.
– il n'y a jamais de manifestations anti-régime en Corée du Nord depuis l'installation de la dynastie des Kim il y a plus de 70 ans, donc le record de Kagame et sa dynastie est de loin battu.
– en Corée du Nord, le leader est toujours élu à 100%, loin devant Paul Kagame qui se contente de "seulement" 98%. Même si pour les prochaines élections, son seul objectif juré est de s'attribuer aussi ces foutus 2 % qui lui manquent pour égaler les Kim de Corée du Nord.

Donc en toute logique, l'Occident devrait déclarer la Corée du Nord de Kim Jong UN le "pays le plus sûr d'Asie et du Monde" au lieu de continuer à se ridiculiser face à l'opinion africaine en chantant que "le Rwanda de Paul Kagame serait le pays le plus sûr d'Afrique et du Monde".

Après ce constat, comment accorder la moindre crédibilité à l'Occident quand elle prêche telle ou telle évangile en Afrique?

Quatrième fait réel

Kagame déclare solennellement qu'il envahirait militairement tout pays africain dans lequel il jugerait que ses co-etnniques Tutsi ou assimilés sont maltraités ou pas suffisamment représentés au pouvoir. Une menace à la paix mondiale acclamée par la communauté internationale

Paul Kagame, en déclarant qu'il attaquerait tout pays dans lequel il jugerait que la partie de la population qui lui est apparentée par les origines ethniques ou par la langue serait discriminée, Paul Kagame s'est érigée en une menace à la paix mondiale plus qu'aucun autre chef d'Etat du monde ne l'a été, même pas Adolf Hitler. En effet, il s'arroge le droit "d'aller assurer la sécurité" et le bien-être des tranches des populations d'autres Etats souverains à la place de ceux-ci.

Incohérence de l'Occident face à cette menace

La communauté internationale, et au premier rang l'ONU pour les puissances dont elle est la caisse de résonnance, acclament Paul Kagame alors que ses velléités d'intervenir partout sous prétexte de défendre les Tutsi, est une menace gravissime pour la paix dans le monde entier.
Si l'Occident était quelque peu cohérent par rapport aux principes et idéaux dont il se réclame à cor et à cri pour justifier sa domination sur le Monde, il devrait stopper net son enfant gâté qu'est Paul Kagame dans son entreprise diabolique avant qu'il ne chamboule la région des Grands Lacs et toute l'Afrique.
En effet, aujourd'hui c'est la RDC qu'il envahit sous prétexte d'aller y défendre les intérêts de ses tutsi. Il vient d'ailleurs y ajouter celui de récupérer des territoires qui auraient appartenu au Ruanda d'avant la conférence de Berlin en 1885. Demain il va envahir la Tanzanie et le Kenya et dire qu'il va y défendre les Massai. Au passage il aura effacé le Burundi de la carte du monde, car ce pays a le malheur d'être habité par une population de même composition ethnique et dans les mêmes proportions que celle du Rwanda de Kagame.

Dans sa folle entreprise, Kagame pourrait attaquer au choix et au moment voulu par lui, les pays de l'Afrique occidentale comme le Nigeria, le Niger, le Mali, le Sénégal, la Guinée ou le Burkina Faso avec comme prétexte de "voler au secours de la communauté des Peuls" appelés aussi selon les pays : Foulani, Fulbhés, Fulfuldé, Pular, Fellata, et qu'il considère comme des"Tutsi" comme lui. On s'imagine les dégâts que cette croisade risque de causer.

Après ce constat comment accorder une moindre crédibilité à l'Occident?

La palme de l'absurdité et du ridicule revient à la France sous Emmanuel Macron

La France était la principale puissance occidentale hégémonique en Afrique avant l'érosion à laquelle l'on assiste depuis deux décennies mais au profit d'autres puissances occidentales anglo-saxonnes.
Pour redorer son blason, elle s'adonne aux manœuvres les plus ridicules les unes que les autres. Ce qui a pour conséquence de la rendre encore moins crédible même dans son ancien pré-carré de la Françafrique.

Ainsi, après son élection en 2017, le plus jeune président de la République que la France ait jamais connu, Emmanuel Macron, a jugé que pour mieux promouvoir la langue française qui est en perte de vitesse dans le monde au profit de l'anglais, il fallait confier l'organisation

internationale de la francophonie (OIF) à un pays dont le président anglophone et francophobe venait de bannir le français dans le système d'enseignement dans son pays. Ce pays était tout trouvé : le Rwanda de Paul Kagame. C'est ainsi que l'OIF est pour au moins huit ans, aux ordres de la favorite de Paul Kagame, Louise Mushikiwabo, qui fait la pluie et le beau temps dans les médias francophones de France et du monde.

Effet boomerang vers Macron

Conséquence de ce calcul d'Emmanuel Macron pour s'attirer les faveurs de Paul Kagame le chouchou et pion des puissances anglo-saxonnes
Certains pays africains et longtemps du pré-carré de la France, rejoignent le Commonwealth avant de bannir le français chez-eux comme l'a fait Kagame. Car ils se disent que c'est le seul moyen de se faire respecter et être courtisé par l'ancienne puissance coloniale aujourd'hui en décadence.

En parallèle, le sentiment anti-français est grandissant au sein des populations africaines qui ne peuvent pas s'expliquer ces manœuvres politico-diplomatiques ridicules à laquelle se livre la France d'Emmanuel Macron quand il s'agit du Rwanda de Paul Kagame.
Dans de telles conditions, comment les peuples africains peuvent-ils accorder une moindre crédibilité au discours de l'Occident et surtout de la France?

Crédibilité de l'Occident dans le monde. Désinformation au sujet de la course vers une Destruction Mutuelle Assurée (DMA)

L'actualité médiatique est submergée par les appels de l'Occident au reste du Monde pour qu'il avalise sans broncher ses thèses sur le conflit en cours en Ukraine. En effet, l'Occident conduit par sa tête pensante que sont les Etats Unis d'Amérique et son bras armé qu'est l'OTAN, se doit de convaincre son opinion interne d'abord, ensuite celle du reste du monde que l'écrasement militaire de la Russie et même son anéantissement peut se faire sans risque majeur. Or, en termes de risque, le même Occident ne dit pas qu'il s'agirait ni plus ni moins que "d'une destruction mutuelle assurée".

En effet, les deux blocs (d'un côté l'Occident et de l'autre la Russie), possèdent chacun de quoi détruire la planète Terre mille fois. Concrètement, si un camp lançait de quoi détruire l'autre, celui-ci aurait assez de temps (quelques secondes) pour lancer à son tour de quoi détruire l'autre presque instantanément. Et la destruction serait bien mutuelle.

Ces armes de destruction mutuelle assurée sont appelées en langage de stratégie militaire "des armes de dissuasion", autrement dit à exhiber seulement pour qu'elles ne soient pas utilisées car elles dissuaderont chaque camp de ne pas tenter de détruire l'autre.

Depuis la seconde guerre mondiale, le Monde, même en connaissant des conflits, est préservée de cette destruction mutuelle assurée par ces armes de dissuasion. En déclarant vouloir et pouvoir vaincre et détruire la Russie, l'Occident vient de faire sauter ce verrou car aucune puissance ne peut détruire la Russie sans s'autodétruire elle-même et instantanément. Mais l'opinion occidentale doit ignorer cette réalité pour permettre aux élites hégémoniques de l'Occident d'expérimenter leurs théories et fantasmes et au passage soumettre des peuples.

En conclusion.

Dans sa course pour faire ranger les pays africains dans son camp face à la Russie, l'Occident devrait commencer par enlever quelques épines de ses pieds introduites chaque fois qu'il foule le sol de l'Afrique. Parmi ces épines, il y a l'énigme Paul Kagame que le même

Occident a créé et qu'il défend même dans l'indéfendable et en contradiction avec ses idéaux prêchés aux mêmes africains.

Si donc l'Occident voudrait jouir d'une quelconque crédibilité aux yeux des peuples d'Afrique, il devrait lâcher Paul Kagame, le neutraliser et le ranger parmi les plus grands criminels de tous les temps, au lieu de continuer à se ridiculiser en le vantant comme "modèle".

Même démunis et silencieux, les peuples africains ne sont pas du tout dupes.

Emmanuel Neretse